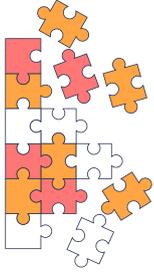


01. Le contrôle IBAN, c'est quoi ?

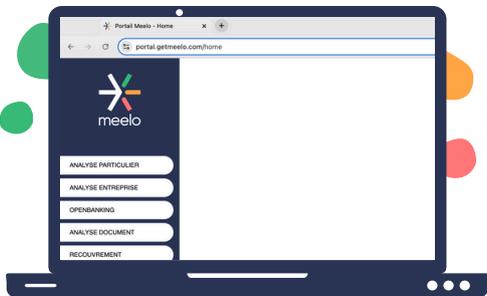


Le contrôle IBAN permet de vérifier l'existence du compte et de s'assurer qu'il appartient bien à la bonne personne/entreprise.

Toutes les banques traditionnelles, hors HSBC sont couvertes. Cependant, veuillez noter que les néobanques ne le sont pas encore toutes à ce jour.

02. Comment l'utiliser ?

- S'il s'agit d'une personne physique : Nom, Prénom, IBAN, Date de Naissance (facultatif)
- S'il s'agit d'une personne morale : SIREN, IBAN

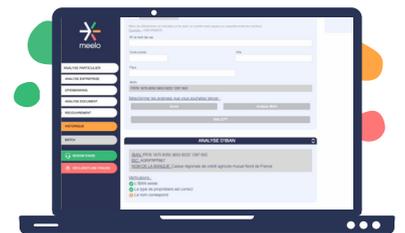


Option 1 : Au moment de lancer votre score, vous pouvez directement renseigner l'IBAN. Puis cliquer sur **Analyse IBAN**.

Option 2 : Après avoir lancé votre score, renseignez l'IBAN puis cliquez sur **Analyse IBAN**.

03. Le résultat

Au bout de quelques secondes, le résultat s'affiche et vous indique si :



Particulier

- ✓ L'IBAN existe
- ✓ Le type de propriétaire est correct
- ✓ Le nom correspond
- ✓ La date de naissance correspond

Professionnel

- ✓ L'IBAN existe
- ✓ Le type de propriétaire est correct
- ✓ Le numéro d'identification entreprise correspond